

**DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15  
Présents : 13  
**Quorum atteint**                      Votants : 15

L'année deux mille vingt-trois, le 23 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GONIN Frédéric, Nicolas GUICHARD, Amandine BOUNIOL, LARAT Cyril, PERROT Paul, PERCHE Stéphane, LE MEUR Hélène, POUZIN Laurent, DELENCRE Florian, REY Christian.

Date de convocation : 13 janvier 2023

Date d'affichage : 13 janvier 2023

Absents représentés : GUERIN Freddy représenté par POUZIN Laurent,  
COINTE Catherine représentée par LARAT Etienne

Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

**N° 07-2023 – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET DEMANDES DE  
SUBVENTIONS RENOVATION ET REHABILITATION BATIMENT TERRAIN FOOT**

M. le Maire expose le projet suivant : Rénovation et réhabilitation du bâtiment du terrain de foot.  
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 61 695.05 € HT (74 034.06 € TTC).

M. le Maire expose le plan de financement prévisionnel envisagé et les aides financières susceptibles d'être octroyées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte le projet** – Rénovation et réhabilitation du bâtiment du terrain de foot - **pour un montant de 61 695.05 € HT et 74 034.06 € T.T.C.**
- **ADOpte le plan de financement prévisionnel ci-dessous :**

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Lot maçonnerie, plomberie, façade, carrelage	24 962.80	Etat	15 423.00
Lot menuiseries extérieures	9 870.00	Région	0.00
Lot porte entrée – isolation	680.00	Département	24 315.00
Lot plâtrerie, peinture, menuiseries intérieures, isolation combles	14 873.35	SDED	9 619.00
Lot électricité	5 410.00	Autofinancement	12 339.05
Lot climatisation	2 176.30		
Extincteur	122.60		
Maîtrise œuvre	3 600.00		
<b>Total</b>	<b>61 695.05</b>	<b>Total</b>	<b>61 695.05</b>

- **SOLLICITE une subvention de 15 423 € auprès de l'État (DETR),**
- **SOLLICITE une subvention de 24 314 € auprès du Département (DST),**
- **SOLLICITE une subvention de 9 619 € auprès du SDED,**
- **CHARGE le Maire de toutes les formalités.**

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte par affichage et transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.

Pour extrait conforme.

Le Maire  
Etienne LARAT

